

Avis de vacance de fonctions : Directeur de l'ENSIACET

Le 28 mai 2026

Sur cette page, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte. Les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Avis : MESRE – DGESIP B1 1

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de Toulouse, école interne à l'Institut national polytechnique de Toulouse, sont déclarées vacantes à compter du 19 avril 2026.

Conformément aux dispositions de l'article L.713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois.

Cette personne est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de L'ENSIACET et assure sa direction stratégique, académique et administrative, sous le contrôle et dans le respect des délibérations de son Conseil.

Cet emploi requiert une vision stratégique, des capacités managériales avérées et une connaissance approfondie de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ses dimensions nationales et internationales.

Les dossiers de candidature, comprennent notamment un curriculum vitae, une lettre de motivation et un projet stratégique pour Toulouse INP-ENSIACET (de 6 pages maximum). Les dossiers de candidature devront parvenir dans un délai de 3 semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche, à

Madame la Présidente de l'Institut national polytechnique de Toulouse
6, allée Émile Monso
BP 34038
31029 Toulouse Cedex 4

et par courrier électronique à :
presidence@toulouse-inp.fr

Les candidats adresseront également une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) par courrier électronique à : contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Une description des enjeux du poste est disponible ci-dessous.

Pour toute information relative aux fonctions de directeur ainsi qu'au pilotage, à l'organisation et au fonctionnement de l'INP-ENSIACET : Laurent Prat

- Mail : directeur@ensiacet.fr
- Tél. : +33 (0) 5 34 32 33 03

Pour toute information relative à la procédure et au calendrier de candidature : Julien Macé, secrétaire général

- Mail : julien.mace@ensiacet.fr
- Tél. : +33 (0) 5 34 32 33 05

1. Toulouse INP-ENSIACET

Issue de la fusion d'une Grande Ecole de Chimie et d'une Grande Ecole de Génie des Procédés, Toulouse INP-ENSIACET se caractérise par sa capacité, unique en France, de couvrir l'ensemble des métiers scientifiques et techniques de la chaîne de valeur de ses secteurs cibles.

Toulouse INP-ENSIACET se définit comme une Grande Ecole d'Ingénieurs publique, dont les missions premières sont la formation, la recherche et l'innovation en ingénierie avec un positionnement d'excellence assumé pour chacune de ces dimensions et une attention particulière apportée aux enjeux et aux défis industriels et sociétaux liés à la transformation durable de la matière et de l'énergie et à la préservation des ressources. Aujourd'hui, les secteurs de la chimie, des transports, de l'énergie et des filières du traitement et de la valorisation des déchets et des ressources occupent une position stratégique dans l'économie française et dans la chaîne de valeur industrielle européenne. Ils font toutefois face à des défis exceptionnels, notamment une crise énergétique prolongée, une concurrence internationale croissante, une urgence à se décarboner et la nécessité de préserver et sécuriser les

ressources et de renforcer la souveraineté industrielle du pays. Pour se développer, les innovations sur les produits, les matériaux et l'énergie doivent être liées le plus tôt possible avec la conception d'un outil de production durable (en termes d'énergie et de ressources) et permettant à la fois une intégration dans des cycles d'ingénierie circulaire, mais aussi une intégration dans des éco-territoires industriels durables. **Cette vision systémique, autour de l'articulation entre produits, procédés et processus est au cœur du modèle de l'ENSIACET.** Les compétences des ingénieurs et des docteurs formés à l'ENSIACET s'appuient sur un corpus disciplinaire fort et bien identifié. Ce corpus est accompagné par une recherche d'excellence et des partenariats étroits sur des projets industriels. Cela permet d'assurer à la formation un haut niveau de qualité et une adéquation avec les besoins socio-économiques. Les interactions entre disciplines, la conduite de projets communs, ainsi que le contact avec le tissu industriel et la recherche permettent aux élèves ingénieurs de développer une vision systémique sur les enjeux et leurs futurs métiers.

L'ENSIACET est une des trois écoles fondatrices de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (Toulouse INP). Ecole publique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, elle prend ses racines dans la création de l'Institut de chimie de Toulouse (fondé en 1906 par Paul Sabatier) et l'Institut de Génie Chimique (fondé en 1949 par Joseph Cathala). L'Ecole se positionne sur les métiers de la transformation de la matière et de l'énergie et recouvre les domaines scientifiques d'écoles de Génie Industriel, d'écoles de Génie des Procédés et d'écoles de Chimie. L'ENSIACET diplôme chaque année autour de 300 ingénieurs, 100 étudiants de masters (co-accrédités avec l'Université de Toulouse) et 50 docteurs (dans les laboratoires hébergés). L'ENSIACET est située sur un site unique depuis la rentrée universitaire 2009 : le campus universitaire de Toulouse-Labège. Les locaux de l'Ecole s'étendent dans un bâtiment de 26 000 m² qui accueille Formation et Recherche, intégré à un campus universitaire.

L'ENSIACET s'appuie sur 4 laboratoires de recherche en partenariat avec 3 autres tutelles (CNRS, INRAE et Université de Toulouse) : près de 400 personnes sont présentes dans les laboratoires sur le campus. L'ENSIACET s'appuie sur des réseaux majeurs en Formation comme en Recherche : les écoles de Toulouse INP qui apportent la complémentarité disciplinaire, le site universitaire toulousain (notamment Toulouse Tech-Grandes Ecoles), le groupe INP et la Fédération Gay-Lussac (réseau national thématique). L'ENSIACET s'appuie enfin sur un réseau industriel fort et inscrit dans la durée sur l'ensemble de ses missions (formation, recherche, déploiement international, diffusion des savoirs).

2. Missions et responsabilités principales

Le directeur élabore, propose et met en œuvre, en concertation avec le Conseil et les autres instances de Toulouse INP, le projet d'Ecole, en veillant à sa cohérence avec les orientations nationales et territoriales.

Il définit les priorités stratégiques en matière de formation, de lien avec la recherche, de valorisation et de transfert technologique et de coopérations internationales. Il représente l'École auprès des tutelles, ainsi que des partenaires institutionnels, académiques, industriels et des instances nationales et internationales.

Il dirige et coordonne l'ensemble des services de l'ENSIACET, en veillant à l'efficacité de la gestion et à la bonne utilisation des ressources humaines, matérielles et financières, dans une approche pluriannuelle.

Il est garant de la qualité et favorise l'innovation pédagogique dans l'ensemble des formations, et contribue à la performance scientifique et à la reconnaissance académique de l'établissement. Il est garant du suivi et de la mise en œuvre des recommandations de la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Il impulse et pilote la politique d'internationalisation des formations, en lien avec la recherche, en favorisant la mobilité des étudiantes et des étudiants et des personnels ainsi que l'intégration dans des réseaux académiques internationaux.

Il renforce les liens avec le tissu économique et social, en particulier avec les acteurs de l'industrie et de l'innovation, afin de développer des projets communs.

Il anime et fédère la communauté universitaire autour de projets collectifs, en favorisant le dialogue social, l'égalité professionnelle et la diversité, ainsi qu'une qualité de vie et des conditions de travail propices à l'engagement des personnels.